



TRÉSOR PUBLIC

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE
TRÉSORERIE GÉNÉRALE DE LA REUNION

7 AV. ANDRÉ MALRAUX
97705 SAINT DENIS MESSAG. CEDEX 9

Service : CABINET
N° cab 882

Téléphone : 02.62.90.88.02

Télécopie : 02.62.21.46.10

Mél. : serge.berho-lavigne@cp.finances.gouv.fr

Saint Denis, le 10 décembre 2007.

O B J E T : Désignation de la parité administrative au sein de la CAPL n° 1

Par décision de ce jour, la parité administrative au sein de la CAPL n° 1 est ainsi constituée avec effet au 1^{er} mars 2008.

La présente décision qui sera publiée au Recueil des actes administratifs de la Réunion, annule ma décision du 27 octobre 2006.

Signé Robert MONNIAUX
Trésorier-Payeur Général

PARITE ADMINISTRATIVE

C A P L N° 1

Au 1^{ER} MARS 2008

PRENOM	NOM	QUALITE	TITULAIRES / SUPPLEANTS
Robert	MONNIAUX	Trésorier Payeur Général	Titulaire
Serge	BERHO-LAVIGNE	Directeur Départemental	Titulaire
Evelyne	AMIEL	Trésorière Principale de 1 ^{ère} catégorie	Suppléante
Mireille	LAVILLE	Receveuse Perceptrice	Suppléante